PUBLIÉ LE 13/03/2020 - MISE À JOUR LE 06/03/2026

M-M-RVaxPro - Priorix

Actualisation du 06/03/2026

Publication du résumé du rapport périodique n°2 M-M-RVaxPro et du rapport n°6 Priorix

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

M-M-RVaxPro, poudre et solvant pour suspension injectable en seringue préremplie
Priorix, poudre et solvant pour solution injectable en seringue préremplie

Substance active

Vaccin rougeoleux, des oreillons et rubéoleux vivant

Laboratoire

MSD France (M-M-RVaxPro)
GlaxoSmithKline (Priorix)

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Cadre de prescription compassionnelle (CPC)

M-M-RVaxPro, poudre et solvant pour suspension injectable en seringue préremplie
Priorix, poudre et solvant pour solution injectable en seringue préremplie

Indication du CPC établi le 17/07/2018, renouvelé pour 3 ans le 18/10/2022 et le 15/10/2025

- Vaccination en post-exposition des nourrissons de 6 à 8 mois révolus en contact d'un cas de rougeole,
- Vaccination des nourrissons de 6 à 8 mois révolus devant voyager dans une zone de forte endemicite.

Documents de référence dans ce cadre

- Décision du 15/10/2025 - Renouvellement des CPC de MM-RVaxPro, poudre et solvant pour suspension injectable en seringue préremplie et Priorix, poudre et solvant pour solution injectable en seringue préremplie
- Décision du 18/10/2022 - Renouvellement des CPC de MM-RVaxPro, poudre et solvant pour suspension injectable en seringue préremplie et Priorix, poudre et solvant pour solution injectable en seringue préremplie
- Décision du 26/01/2023 - Modification des CPC des médicaments Priorix et M-M-RVaxPro, poudre et solvant pour solution injectable en seringue préremplie. Vaccin rougeoleux, des oreillons et rubéoleux vivant

M-M-RVaxPro - Priorix - Protocole de suivi des nourrissons traités par un vaccin rougeoleux, des oreillons et rubéoleux vivant (17/10/2025)

Lire aussi

- Recommandation de la HAS "Vaccination contre la rougeole avant l'âge de 12 mois suite à l'arrêt de commercialisation du vaccin monovalent ROUVAX"

Résumé de rapport de synthèse

CPC Priorix - Résumé des rapports 1 à 6 - Période du 28/01/2019 au 18/10/2025 (06/03/2026)

CPC M-M-RvaxPro – Résumé du rapport n°1 - Période du 27/09/2022 au 26/09/2023 (31/05/2024) CPC M-M-RvaxPro – Résumé du rapport n°2 - Période du 27/09/2024 au 18/10/2025 (06/03/2026)

Autorisation de mise sur le marché (AMM) – Oui